

Appel à projets Journée internationale des personnes âgées Samedi 1^{er} octobre 2022

Préambule

L'ONU a choisi la date du 1^{er} octobre pour célébrer la Journée internationale des personnes âgées. Depuis 2010, la Ville de Genève a décidé de marquer ce moment en organisant une série d'événements de proximité.

Le Service social lance un appel à projets dans les quatre quartiers de la Ville de Genève couverts par les Antennes sociales de proximité (ASP). Cette démarche doit permettre à des associations, collectifs ou habitant-e-s de participer à cet événement à travers une activité qu'ils/elles organisent pour, par et avec les aîné-e-s.

Objectifs de l'appel à projets

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de la politique de la vieillesse du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), dont plusieurs axes sont en lien avec cette journée, à savoir :

- Améliorer l'information, l'accès aux prestations et la promotion du « bien vieillir » ;
- Contribuer à la participation active et à la reconnaissance sociale ;
- Lutter contre les préjugés et les discriminations liés à l'âge ;
- Renouer, développer les liens de proximité et de solidarité, prévenir et limiter les risques d'exclusion et d'isolement des aîné-e-s ;
- Valoriser le travail des associations et des collectifs en leur donnant les moyens de se mobiliser pour organiser des événements ;

Les ASP peuvent soutenir cette démarche d'appel à projets en termes d'accompagnement ou d'éventuelle mise à disposition d'un Espace de quartier.

Critères d'évaluation

Les projets seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Événement socioculturel ponctuel impliquant activement des échanges entre les habitant-e-s avec un axe aîné-e-s ;
- Opportunité de stimuler les rencontres par, pour et avec les aîné-e-s, en favorisant les rencontres et les solidarités de proximité ;
- Contribution au renforcement de la cohésion sociale en favorisant l'implication de toutes et tous dans la vie du quartier.

Dépôt des dossiers

Les associations, collectifs ou habitant-e-s intéressé-e-s sont invité-e-s à déposer un dossier comprenant les éléments suivants :

- Formulaire d'inscription (ci-après) ;
- Formulaire « Dispositions d'octroi d'une subvention » (ci-après) ;
- Budget détaillé du projet ;
- Coordonnées bancaires et/ou postales complètes ;
- Statuts (si association).

Tous les documents sont à votre disposition sur www.geneve.ch/1eroctobre

Le délai de réponse est fixé au **vendredi 13 mai 2022**. Les dossiers sont à envoyer en format électronique à l'adresse suivante : 1eroctobre.soc@ville-ge.ch

Procédure de sélection

Les projets proposés seront évalués par les ASP et validés par une commission d'attribution comprenant des personnes expertes à l'interne du DCSS et à l'externe. Les résultats seront communiqués dès le 7 juin 2022.

Financement

Le DCSS prévoit une subvention spécifique d'un montant total de CHF 30'000.- qui sera répartie et allouée aux projets sélectionnés.

Mars 2022/JO/PF